

Sotra FP

Tube de collecte pour filtres plantés

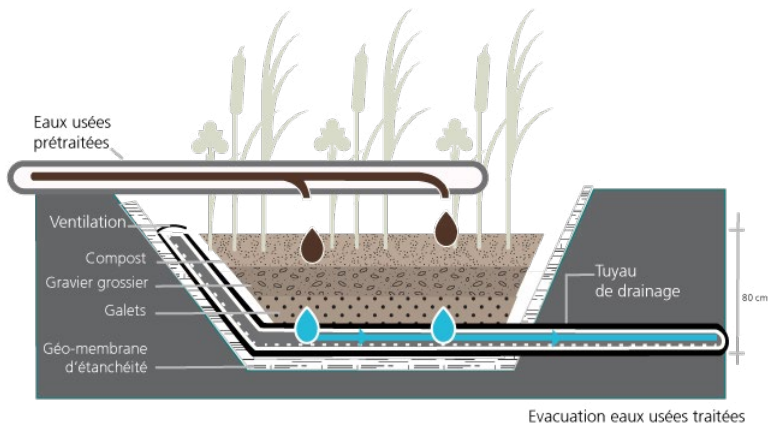
Système d'épuration autonome des eaux usées pour des installations de petite taille, jusqu'à 1500 E.H. (Equivalent Habitant).

Les filtres plantés permettent le traitement des eaux usées d'origine domestique pour des installations de taille nominale jusqu'à 1500 E.H. Ce procédé permet aux collectivités ou communes rurales, équipées de réseaux de type unitaire pour l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales, de répondre aux objectifs de traitement réglementaires et de garantir au milieu

récepteur une qualité de rejet comparable avec celle des filières d'épuration traditionnelles.

Sa rusticité assure un fonctionnement optimal toute l'année.

L'épuration, grâce aux filtres plantés de roseaux, se réalise selon le principe de l'épuration biologique en milieux granulaires fins et grossiers.



Coupe schématique transversale d'un filtre planté de roseaux



Système d'épuration par filtres plantés

Principe

Le procédé utilise les capacités épuratoires naturelles des sols.

Le sol est densément peuplé de micro-organismes (bactéries, champignons) qui dégradent la pollution et la transforment en boue (à enlever des bassins tous les 10 ans environ).

L'épuration de l'eau est réalisée au cours de la percolation de l'eau dans le sable. L'eau épurée est recueillie sous le sable par un système de drainage.

Présentation

- Tube gris co-extrudé de type CR8
- Longueur 3 m
- Crépinage en fentes de 10 mm (3 crépines alternées de 60°)
- Espacement des fentes 120 mm +/- 2
- Assemblage à joint, marquage de la limite d'emboîture

Gamme

- DN125 – réf 20051895 :
Longueur de recouvrement des fentes 30 mm +/- 2
Surface crépinée d'un tube : 252 cm² environ
- DN160 – réf 20051828 :
Longueur de recouvrement des fentes 40 mm +/- 2
Surface crépinée d'un tube : 252 cm² environ
- DN200 – réf 20052086 :
Longueur de recouvrement des fentes 35 mm +/- 2
Surface crépinée d'un tube : 294 cm² environ

Avantages

- Bon rendement sur la matière organique, en particulier sur l'azote
- Pas besoin de prétraitement poussé, un simple dégrillage suffit.
- Investissements et coûts d'exploitation faibles (pas de génie civil)
- Exploitation très simple (très peu mécanisée)
- Intégration paysagère optimale
- Nuisances olfactives beaucoup plus faibles

